



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 15 janvier 2024

#### EN RÉSUMÉ

- **Le nouveau gouvernement déploie progressivement sa stratégie et fait ses premières annonces quant aux chantiers à venir (Grand Âge, AME, fin de vie, déserts médicaux...)**
- **La nouvelle ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Mme Catherine VAUTRIN**, a promis de consacrer "toute son énergie" à "réarmer notre système de soin" et a confirmé que le sujet fin de vie ferait partie des priorités de sa feuille de route.
- **Une centaine de PADHUE, ces quelques 2000 médecins diplômés à l'étranger mais praticiens en France depuis parfois des années, ont manifesté hier devant le ministère de la Santé face au risque d'un "licenciement massif"** car leur régime dérogatoire, plusieurs fois prolongé, s'est définitivement éteint au 31 décembre 2023, rendant impossible le renouvellement de leur contrat.

#### Nominations

MM. **André BERNAY**, directeur général adjoint à l'Agence régionale de santé Grand Est, et **Julien POUGET**, chef du département de la conjoncture de l'INSEE, rejoignent le comité de direction de l'Agirc-Arcco.

Mme **Muriel VIDALENC**, directrice d'hôpital, jusqu'alors directrice générale adjointe de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, ancienne cheffe de service du pôle Santé-Agences Régionales de Santé (ARS) auprès du secrétaire général du ministère des Solidarités et de la Santé, ancienne collaboratrice de Mmes Martine AUBRY, Elisabeth GUIGOU et Marie-Arlette CARLOTTI, a été nommée présidente de l'association Premiers secours en santé mentale-France.

M. **Yann BUBIEN**, directeur général du CHU de Bordeaux, ancien directeur adjoint du cabinet de Mme Agnès BUZYN, au ministère des Solidarités et de la Santé, devrait être nommé directeur adjoint du cabinet de Mme Catherine VAUTRIN, ministre de la Santé, du Travail et des Solidarités.

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Grand Âge** : Faute d'avoir reçu des assurances semblables (cf. supra), le député (PS) de l'Essonne Jérôme GUEDJ a écrit hier au Premier ministre Gabriel ATTAL et à la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine VAUTRIN pour leur rappeler l'engagement de l'exécutif en faveur d'une loi grand âge en 2024 (après la promesse présidentielle en ce sens faite dès 2018) et demander une confirmation du calendrier annoncé à l'automne dernier : concertation au premier semestre (avec une première séance lundi prochain), présentation du projet de loi avant l'été, adoption définitive avant le 31 décembre.
- **Réforme de l'AME** : Le Premier ministre Gabriel ATTAL a demandé hier au président (LR) de la commission des Lois du Sénat François-Noël BUFFET de "patienter quelques jours ou semaines" sur la réforme de l'Aide médicale d'Etat (AME), promise par sa prédécesseure Elisabeth BORNE au président du Sénat Gérard LARCHER – lequel l'a encore rappelé mardi lors de ses vœux. "Je respecterai l'engagement qui a été pris par la Première ministre", a répété M. ATTAL, comme il l'avait assuré la veille au président du groupe LR Olivier MARLEIX, rappelant que le gouvernement travaillera sur la base du rapport de MM. Claude EVIN et Patrick STEFANINI, dont "plusieurs recommandations, plusieurs propositions me semblent assez intéressantes et légitimes". "Nous sommes dans l'installation du nouveau gouvernement. Je dois en échanger évidemment avec le ministre de l'Intérieur, avec la ministre du Travail, des Solidarités et de la Santé. Et je présenterai ma déclaration de politique générale le 30 janvier", a-t-il ajouté en renvoyant au moins à cette date les annonces à venir.
- **Déserts médicaux** : Pour "mettre fin au scandale des déserts médicaux", M. MACRON a incité le gouvernement à ne pas hésiter à mettre en œuvre des "solutions radicales". "En simplifiant les règles venues d'en-haut, en permettant d'adapter ces règles au terrain pour permettre des coordinations plus simples, en dégageant du temps aux médecins pour mieux travailler entre médecine de ville et hôpital, avec aussi, ce qu'on appelle les professions paramédicales, afin que chaque médecin puisse voir plus de patients, mais aussi en assumant, sur le terrain, de régulariser nombre de médecins étrangers qui tiennent parfois à bout de bras nos services de soins et que nous laissons dans une précarité administrative qui est complètement inefficace", a-t-il listé. Le chef de l'Etat s'est par ailleurs montré favorable à un doublement de la franchise sur les médicaments. "Au moment où je vois ce que nos compatriotes peuvent dépenser pour les forfaits de téléphonie, la vie quotidienne, se dire qu'on va passer de 50 centimes à un euro pour une boîte de médicaments, je n'ai pas le sentiment qu'on fait un crime terrible. Je pense que ça responsabilise et que c'est une bonne mesure. Il faut responsabiliser sur la consommation", a-t-il affirmé, soulignant que les personnes touchées par des affections de longue durée, c'est-à-dire des maladies qui supposent des prescriptions régulières, devront continuer à être "protégées" par un plafond de 50 euros par an.